

---

# Enquête sur l'utilisation des moyens de paiement par les entreprises 2025

SCHWEIZERISCHE NATIONALBANK  
BANQUE NATIONALE SUISSE  
BANCA NAZIONALE SVIZZERA  
BANCA NAZIUNALA SVIZRA  
SWISS NATIONAL BANK



# Enquête 2025 sur l'utilisation des moyens de paiement par les entreprises



## Principaux résultats

Au printemps 2025, la Banque nationale suisse (BNS) a réalisé sa troisième enquête sur l'utilisation des moyens de paiement par les entreprises. À cette fin, elle a interrogé quelque 1 900 entreprises de différentes branches (échantillon large), et soumis à une trentaine d'entreprises détenant une part de marché importante dans le commerce de détail ou les transports publics un questionnaire spécifique plus court (échantillon restreint). Sont présentés ici les principaux résultats de l'enquête, issus pour l'essentiel de l'échantillon large. De plus amples informations sur la méthode adoptée et sur l'échantillonnage figurent en annexe.

L'enquête a permis de tirer les conclusions suivantes:

- Dans la plupart des cas, la population continue d'avoir le choix entre différents moyens de paiement pour ses achats quotidiens. Dans le commerce de détail ainsi que dans l'hôtellerie-restauration, la majorité des entreprises acceptent les moyens de paiement usuels que sont, pour les achats sur place, le numéraire, la carte de débit, la carte de crédit et les applications de paiement. Alors que l'acceptation des paiements en espèces avait peu changé dans ces branches entre 2021 et 2023, elle a globalement reculé dans le commerce de détail depuis 2023, même si l'ensemble des détaillants de l'échantillon restreint acceptent encore les espèces. Dans l'hôtellerie-restauration, l'acceptation des espèces demeure supérieure à 95%.
- La plupart des entreprises sondées n'entendent pas restreindre davantage leur acceptation des espèces durant les deux prochaines années, sauf dans les transports publics, où elles sont plus nombreuses à envisager de le faire, notamment en supprimant les paiements en numéraire à bord des véhicules ou aux distributeurs de titres de transport. Le principal motif invoqué est le coût du retrait et du retour d'espèces.

- Comme en 2023, les entreprises estiment que les espèces leur coûtent moins cher que les moyens de paiement sans numéraire utilisables sur place. Les coûts ou frais élevés du trafic des paiements sans numéraire constituent en conséquence souvent un problème pour les entreprises, un tiers se déclarant insatisfaites de leur prestataire de services de paiement.
- Les possibilités de retrait et de retour d'espèces sont jugées moins satisfaisantes pour les pièces que pour les billets. Les entreprises sondées déplorent notamment les frais liés à ces services, et les horaires d'ouverture limités des points de retrait et de retour. En outre, un cinquième d'entre elles environ considèrent que les points de retrait de pièces de monnaie sont trop peu nombreux.
- Pour plus de 60% des entreprises, le temps nécessaire pour rejoindre le point d'accès aux espèces le plus souvent utilisé est acceptable. Un tiers ne seraient pas disposées à effectuer un trajet plus long. Peu d'entreprises ont besoin de plus de vingt minutes pour se rendre à leur point d'accès aux espèces.
- Les entreprises ne sont que 12% à recourir aux paiements instantanés, introduits à l'été 2024. Les autres déclarent soit ne pas en avoir encore entendu parler (26%), soit ne pas y recourir (54%) – essentiellement parce que leurs fournisseurs n'en expriment pas le besoin à ce stade.

Des graphiques et informations complémentaires sont consultables sur le site de la BNS: [www.snb.ch/empe25](http://www.snb.ch/empe25)

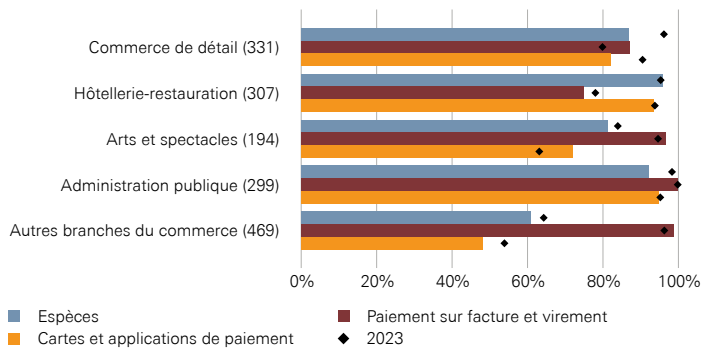


## ACCEPTATION DES MOYENS DE PAIEMENT

Les paiements en espèces restent largement acceptés, en particulier dans l'hôtellerie-restauration, où la part des entreprises qui acceptent le numéraire n'a pas changé depuis 2021. Dans le commerce de détail, par contre, l'acceptation des espèces a baissé de 9 points depuis 2023.

### MOYENS DE PAIEMENT ACCEPTÉS

En % (plusieurs réponses possibles)



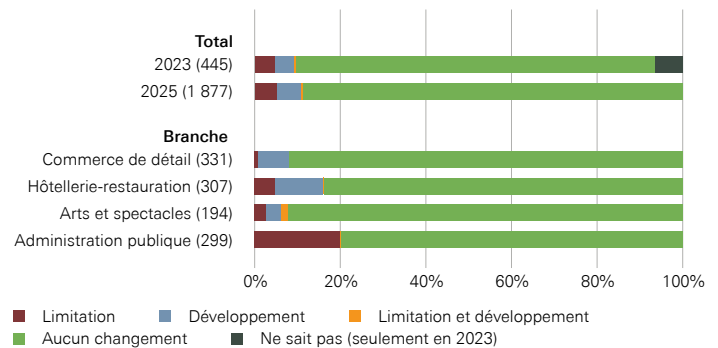
Base: toutes les entreprises interrogées (voir chiffres entre parenthèses).

- Dans le commerce de détail, l'acceptation des cartes de paiement a elle aussi reculé depuis 2023. Tant pour les espèces que pour les cartes, le recul est probablement lié au fait que le commerce de détail physique cède de plus en plus de terrain au commerce en ligne.
- Les entreprises justifient le plus souvent leur acceptation (ou leur refus) d'un moyen de paiement par le besoin (ou l'absence de besoin) de leur clientèle à l'égard de ce moyen de paiement.

La très grande majorité des entreprises (89%) ne prévoient pas de modifier leur acceptation du numéraire durant les deux prochaines années: seules 6% comptent accepter davantage les paiements en numéraire, et 5% les restreindre.

### CHANGEMENT PRÉVU CONCERNANT L'ACCEPTATION DES ESPÈCES

En %



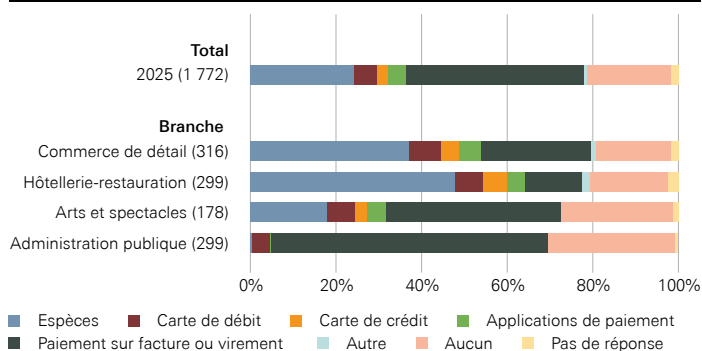
Base: toutes les entreprises interrogées (voir chiffres entre parenthèses).

- Dans l'hôtellerie-restauration, les entreprises envisagent plus souvent d'accepter davantage les espèces à l'avenir (11%), tandis que dans les transports publics, elles prévoient davantage d'en restreindre l'acceptation (20%).
- Les motifs les plus souvent invoqués pour une acceptation accrue des espèces sont les frais liés aux paiements sans numéraire (75%) et la fiabilité de l'argent liquide (55%).
- Les entreprises qui entendent restreindre les paiements en espèces citent le plus souvent les coûts/efforts requis pour l'acceptation du numéraire (80%) et le risque de vol (68%).

Les préférences sont très variables d'une branche à l'autre: les entreprises de l'hôtellerie-restauration et du commerce de détail préfèrent les espèces (à hauteur de respectivement 48% et 37%), tandis que l'administration publique préfère les virements et les paiements sur facture (65%).

### MOYEN DE PAIEMENT PRÉFÉRÉ

En %



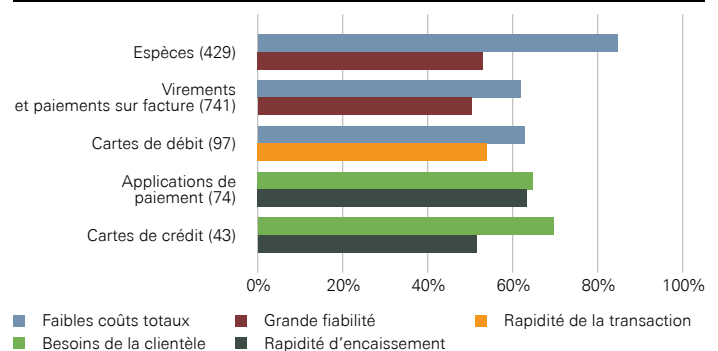
Base: entreprises acceptant plus d'un moyen de paiement (voir chiffres entre parenthèses).

- La taille de l'entreprise joue aussi un rôle: les petites entreprises préfèrent plus souvent les espèces, tandis que les grandes entreprises ont une préférence pour les paiements sur facture.
- Le numéraire est plus souvent préféré en zone rurale (33%) qu'en zone urbaine (23%).

Les entreprises qui préfèrent les espèces, les virements et paiements sur facture et les cartes de débit invoquent le plus souvent les faibles coûts. Celles qui préfèrent les paiements par carte de crédit et les applications de paiement citent le plus fréquemment les besoins de la clientèle.

### PRINCIPAUX MOTIFS DE LA PRÉFÉRENCE

En % (plusieurs réponses possibles), seuls les 2 motifs les plus cités



Base: entreprises ayant une préférence pour un moyen de paiement (voir chiffres entre parenthèses).

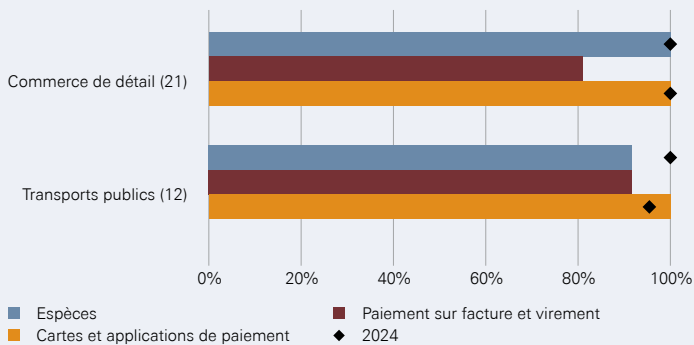
- La rapidité d'encaissement est aussi un motif fréquent de préférence pour les moyens de paiement usuels lors de paiements sur place: applications de paiement (63%), carte de débit (52%), carte de crédit (51%) et espèces (45%).
- La rapidité de paiement est souvent citée elle aussi s'agissant de la carte de débit (54%), des applications de paiement (51%), de la carte de crédit (41%) et des espèces (40%).

## ACCEPTATION DES MOYENS DE PAIEMENT: ÉCHANTILLON RESTREINT<sup>1</sup>

Tous les grands détaillants et la plupart des entreprises de transports publics acceptent les cartes de débit, les cartes de crédit, les espèces et les applications de paiement. Dans les transports publics, les virements et les paiements sur facture sont eux aussi fréquemment acceptés.

### MOYENS DE PAIEMENT ACCEPTÉS

En % (plusieurs réponses possibles)



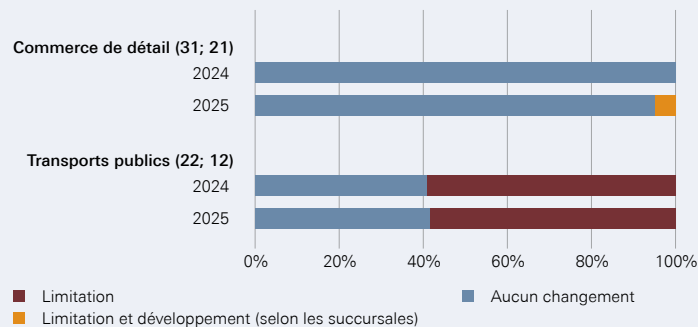
Base: toutes les entreprises de l'échantillon restreint (voir chiffres entre parenthèses).

- Les grandes entreprises du commerce de détail acceptent plus souvent les espèces, les cartes de crédit, les cartes de débit et les applications de paiement que les détaillants inclus dans l'échantillon large.

Dans les transports publics, plus de la moitié des entreprises interrogées prévoient de limiter l'acceptation des espèces au cours des deux prochaines années, en raison principalement des coûts et des efforts requis.

### CHANGEMENT PRÉVU CONCERNANT L'ACCEPTATION DES ESPÈCES

En %



Base: toutes les entreprises de l'échantillon restreint (entre parenthèses, nombre d'entreprises par année mentionnée).

- Concernant les limitations prévues, il s'agit principalement de la suppression des paiements en espèces à bord, ou aux distributeurs de titres de transport.
- L'an dernier déjà, environ 60% des entreprises de transports publics comptaient restreindre les paiements en espèces au cours des années suivantes.

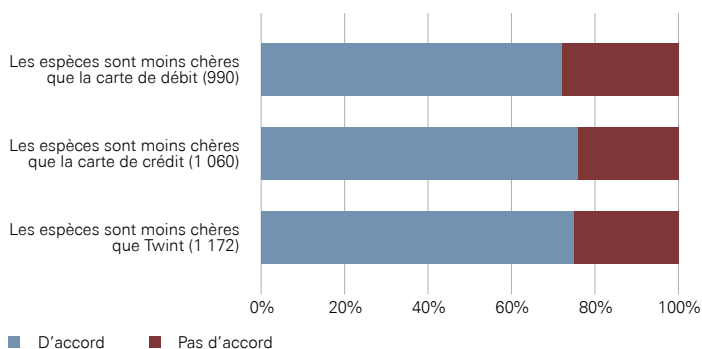
<sup>1</sup> Les données relatives à l'échantillon restreint ont été légèrement corrigées. Les graphiques faisant référence à cet échantillon pourraient donc différer quelque peu de la version originale.

## COÛTS DES MOYENS DE PAIEMENT ACCEPTÉS

Environ trois quarts des entreprises déclarent que le numéraire est meilleur marché que les autres moyens de paiement utilisés pour les paiements sur place.

### COÛT COMPARATIF PAR TRANSACTION

En %



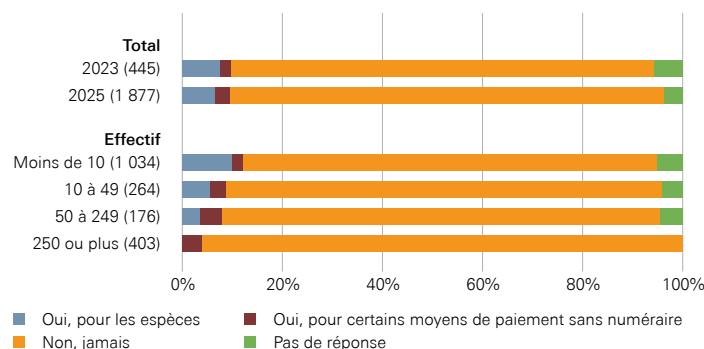
Base: entreprises acceptant les deux moyens de paiement comparés (voir chiffres entre parenthèses).

- La situation n'a guère changé depuis 2023: la carte de débit est toujours jugée plus avantageuse que la carte de crédit, et à égalité avec les applications de paiement.
- La carte de crédit demeure le moyen de paiement générant les coûts les plus élevés pour les paiements sur place.

Bien que les coûts diffèrent, la plupart des entreprises n'accordent pas de rabais – quel que soit le moyen de paiement considéré. Dans le cas des paiements en espèces, les petites entreprises accordent plus souvent des rabais que les grandes.

### RABAIS POUR CERTAINS MOYENS DE PAIEMENT

En %



Base: toutes les entreprises interrogées (voir chiffres entre parenthèses).

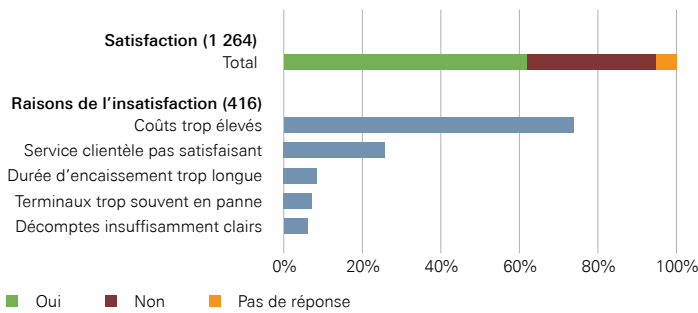
- À peine 7% des entreprises accordent un rabais pour les paiements en espèces (paiements sans numéraire: 3%).
- La facturation de frais est encore moins fréquente (4% des entreprises pour les paiements sans numéraire). Les paiements en espèces ne font jamais l'objet de frais.

## INFRASTRUCTURE DES MOYENS DE PAIEMENT SANS NUMÉRAIRE

Un tiers des entreprises se déclarent insatisfaites de leur prestataire de services de paiement, principalement (74%) du fait du niveau élevé des coûts.

### SATISFACTION CONCERNANT LE FOURNISSEUR DE SERVICES DE PAIEMENT

En % (plusieurs réponses possibles)



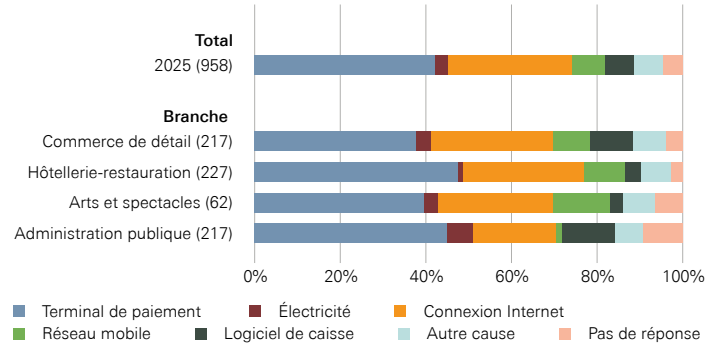
Base: toutes les entreprises qui acceptent des moyens de paiement nécessitant un terminal (voir chiffres entre parenthèses).

– Un quart des entreprises insatisfaites se plaignent du service à la clientèle de leur prestataire de services de paiement.

Environ 40% des entreprises subissent au moins une fois par an une perturbation technique liée à l'acceptation des moyens de paiement sans numéraire. Il s'agit le plus souvent de pannes du terminal de paiement (42%) ou de ruptures de la connexion à Internet (29%).

### MOYENS DE PAIEMENT ÉLECTRONIQUES: CAUSES DES PANNES

En %



Base: entreprises signalant des pannes (voir chiffres entre parenthèses).

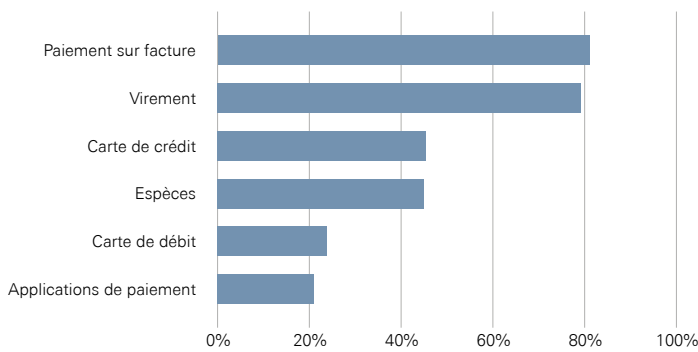
– Les perturbations dues aux terminaux de paiement sont plus fréquentes dans l'hôtellerie-restauration.  
 – Lorsqu'elles sont confrontées à ces dysfonctionnements, 55% des entreprises recourent à l'argent liquide et 45% donnent la possibilité à leur clientèle de revenir payer leur achat plus tard.

## UTILISATION DES MOYENS DE PAIEMENT

Pour leurs propres paiements, les entreprises utilisent le plus souvent le paiement sur facture et les virements; c'est particulièrement le cas des grandes entreprises.

### MOYENS DE PAIEMENT UTILISÉS

En % (plusieurs réponses possibles)



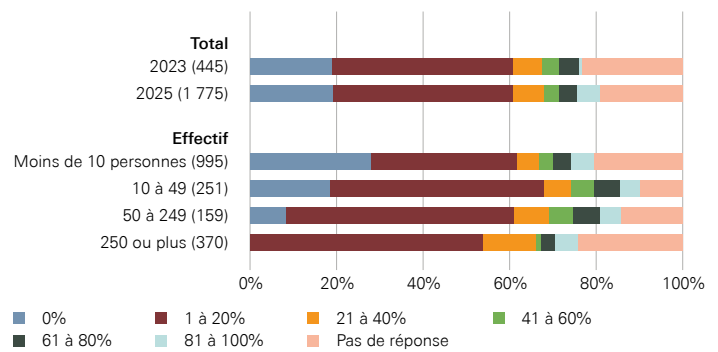
Base: toutes les entreprises interrogées (1 877).

– Les petites entreprises paient plus fréquemment en espèces, par carte de débit ou au moyen d'applications de paiement que les grandes entreprises. Cela tient probablement au fait que les personnes à la tête d'une entreprise individuelle, en particulier, utilisent les mêmes moyens de paiement pour les dépenses de leur entreprise que pour leurs dépenses privées.

Près des deux tiers des entreprises interrogées indiquent effectuer aussi des paiements à l'étranger; ceux-ci représentent en général entre 1% et 20% de leurs dépenses.

### PART DES PAIEMENTS À L'ÉTRANGER DANS LE VOLUME TOTAL

En %



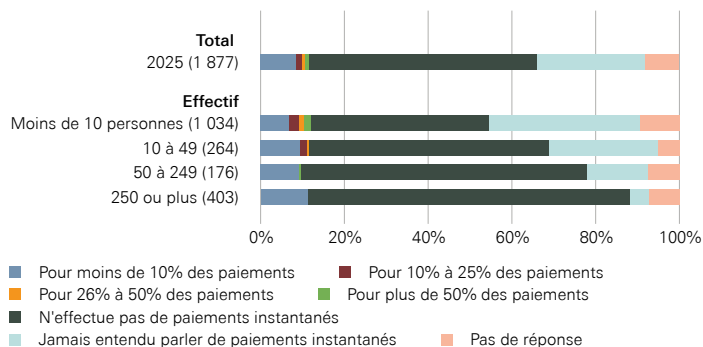
Base: toutes les entreprises interrogées (voir chiffres entre parenthèses).

– La part des paiements à l'étranger dans le total des dépenses est plus élevée pour les grandes entreprises que pour les petites.

**À peine 12% des entreprises utilisent les paiements instantanés. La plupart des entreprises déclarent soit ne pas encore avoir entendu parler des paiements instantanés (26%), soit ne pas y recourir (54%).**

### RECOURS AUX PAIEMENTS INSTANTANÉS

En %



Base: toutes les entreprises interrogées (voir chiffres entre parenthèses).

- Les petites entreprises sont proportionnellement plus nombreuses à déclarer n’avoir encore jamais entendu parler des paiements instantanés. Les grandes entreprises en ont généralement connaissance mais, pour la plupart, ne les utilisent pas.
- La majorité de celles qui recourent aux paiements instantanés le font pour moins de 10% de leurs paiements<sup>1</sup>.

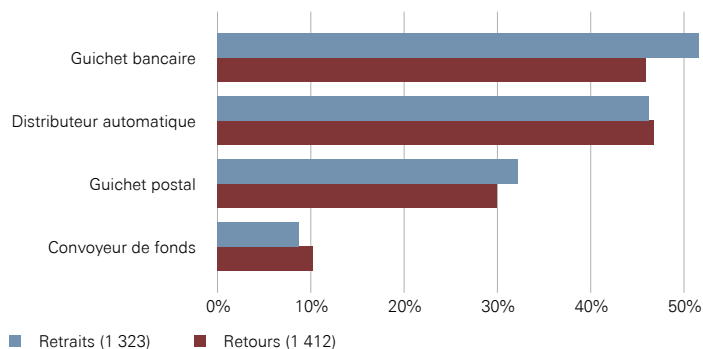
<sup>1</sup> Il s’agit aussi bien de paiements récurrents (par exemple salaires, loyers) que de paiements non récurrents (par exemple réparations ou achats auprès des fournisseurs).

## LOGISTIQUE DU NUMÉRAIRE

**Le plus souvent, les entreprises effectuent leurs retraits ou retours de billets aux guichets bancaires ou aux distributeurs automatiques.**

### BILLETS: PRINCIPAUX CANAUX DE RETRAIT ET DE RETOUR

En % (plusieurs réponses possibles en cas de fréquence équivalente)



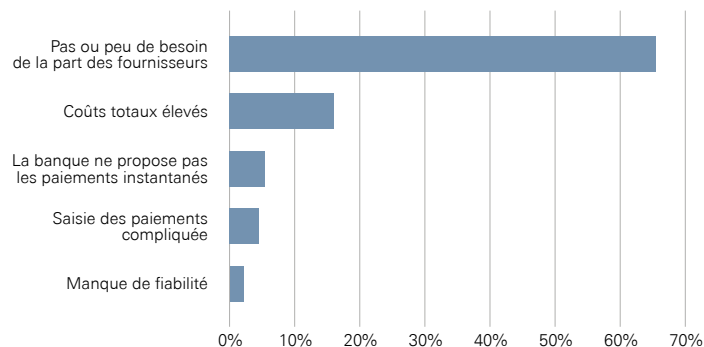
Base: entreprises acceptant ou utilisant le numéraire (voir chiffres entre parenthèses).

- Les convoyeurs de fonds sont principalement sollicités par les grandes entreprises (celles qui emploient au moins 250 personnes).

**Le motif le plus souvent cité (66%) par les entreprises qui ne recourent pas aux paiements instantanés est que leurs fournisseurs n’en expriment pas le besoin.**

### MOTIFS DU NON-RECOURS AUX PAIEMENTS INSTANTANÉS

En % (plusieurs réponses possibles)



Base: entreprises qui ne recourent pas aux paiements instantanés (1 021).

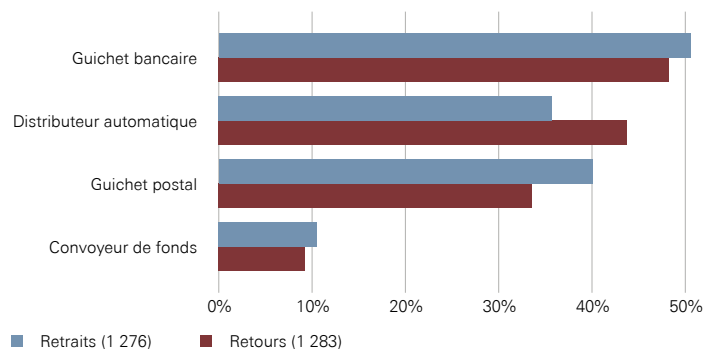
- Les petites entreprises sont proportionnellement plus nombreuses à déclarer n’avoir encore jamais entendu parler des paiements instantanés. Les grandes entreprises en ont généralement connaissance mais, pour la plupart, ne les utilisent pas.
- La majorité de celles qui recourent aux paiements instantanés le font pour moins de 10% de leurs paiements<sup>1</sup>.

<sup>1</sup> Il s’agit aussi bien de paiements récurrents (par exemple salaires, loyers) que de paiements non récurrents (par exemple réparations ou achats auprès des fournisseurs).

**Pour le retrait et le retour de pièces, les entreprises recourent le plus fréquemment aux guichets bancaires, même si elles font plus souvent appel aux guichets postaux que pour les billets.**

### PIÈCES: PRINCIPAUX CANAUX DE RETRAIT ET DE RETOUR

En % (plusieurs réponses possibles en cas de fréquence équivalente)



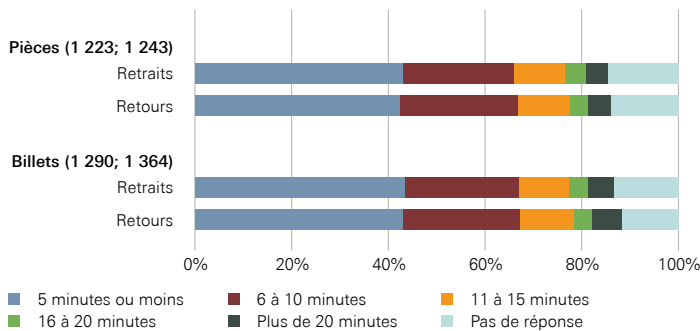
Base: entreprises acceptant ou utilisant le numéraire (voir chiffres entre parenthèses).

- Près de 10% des entreprises (de grande taille essentiellement) recourent le plus souvent aux convoyeurs de fonds pour s’approvisionner en pièces de monnaie ou retourner celles dont elles n’ont plus besoin.

**Pour environ 80% des entreprises, le trajet jusqu'au point de retrait ou de retour des espèces ne dépasse pas 20 minutes. En moyenne, la durée du trajet est d'environ 10 minutes, et les entreprises estiment en moyenne à 14 minutes la durée acceptable.**

#### TEMPS NÉCESSAIRE JUSQU' AUX POINTS DE RETRAIT OU DE RETOUR

En %



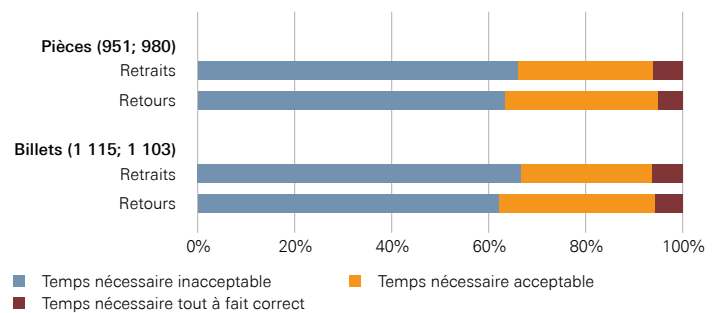
Base: entreprises recourant aux guichets bancaires, guichets postaux ou distributeurs automatiques de billets (entre parenthèses, nombre de réponses pour les retraits et pour les retours).

- Les trajets jusqu'au point d'accès aux espèces sont majoritairement effectués à pied (44% environ) ou en voiture (44% également).
- Les trajets à pied concernent le plus souvent des zones urbaines, et les trajets en voiture, des zones rurales.

**Pour plus de 60% des entreprises, le temps nécessaire pour rejoindre le point d'accès aux espèces le plus souvent utilisé ne dépasse pas la durée jugée acceptable. Un tiers ne seraient pas disposées à effectuer un trajet plus long que leur trajet actuel.**

#### APPRÉCIATION DU TEMPS DE DÉPLACEMENT AUX POINTS DE RETRAIT OU DE RETOUR

En %



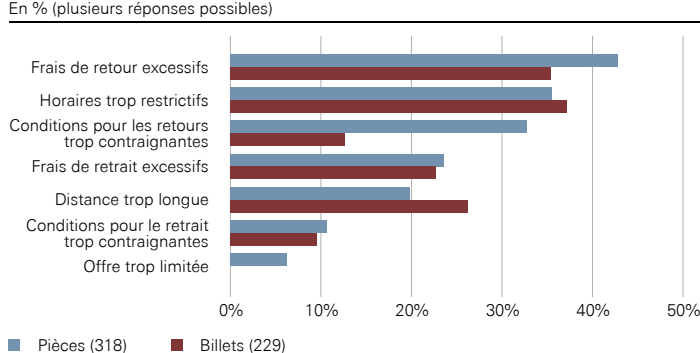
Base: entreprises recourant aux guichets bancaires, guichets postaux ou distributeurs automatiques de billets (entre parenthèses, nombre de réponses pour les retraits et pour les retours).

- Une minorité d'entreprises indiquent que leur trajet dépasse la durée qu'elles jugent acceptable. Si le trajet devait s'allonger de cinq minutes, il dépasserait la durée jugée acceptable pour un peu plus de 40% des entreprises.

**Un cinquième des entreprises interrogées se déclarent insatisfaites des options d'approvisionnement et de retour dont elles disposent pour les pièces (14% en ce qui concerne les billets). Cette insatisfaction s'explique principalement par les frais liés au retour des espèces et par les horaires d'ouverture limités des points de retrait et de retour.**

#### MOTIFS D'INSATISFACTION CONCERNANT LES POSSIBILITÉS DE RETRAIT ET DE RETOUR

En % (plusieurs réponses possibles)



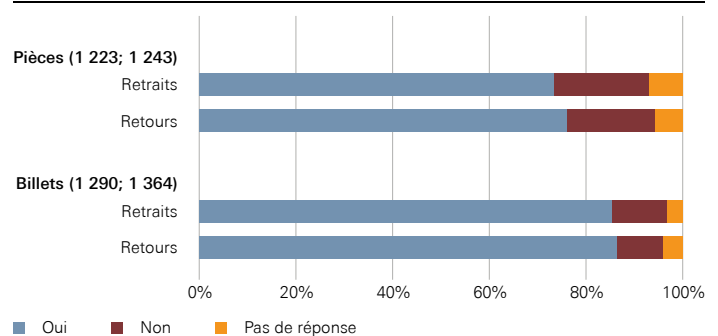
Base: entreprises insatisfaites des possibilités de retrait et de retour (voir chiffres entre parenthèses).

- En ce qui concerne les pièces, un tiers des entreprises interrogées se disent insatisfaites des conditions de retour, et un quart se plaignent des frais liés à l'approvisionnement.
- Un cinquième des entreprises estiment en outre que le trajet jusqu'à leur point d'accès est trop long pour les pièces (pour les billets, un quart d'entre elles sont de cet avis).

**Environ 20% des entreprises estiment que les points de retrait et de retour de pièces ne sont pas assez nombreux. Elles sont 10% à exprimer cette opinion s'agissant des billets.**

#### POSSIBILITÉS SUFFISANTES DE RETRAIT ET DE RETOUR

En %



Base: entreprises retirant ou retournant des billets ou des pièces (entre parenthèses, nombre de réponses pour les retraits et pour les retours).

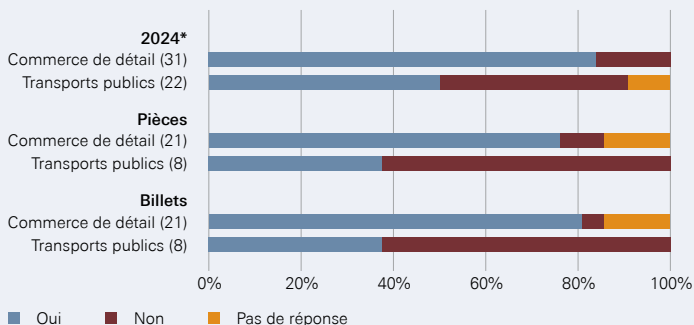
- Si le point de retrait ou de retour qu'elles utilisent le plus souvent devait disparaître, les entreprises se reporteraient en majorité (75%) sur un autre point d'accès.
- Environ 10% ne prendraient pas de mesure particulière, et la même proportion n'accepterait plus les espèces.

La majorité (63%) des entreprises de transports publics sont insatisfaites des options dont elles disposent en termes de retrait et de retour d'espèces. À l'inverse, les détaillants sont, comme dans l'échantillon large, en grande majorité satisfaits (80%).

Concernant le trafic des paiements sans numéraire, 58% des entreprises de l'échantillon restreint jugent problématiques les frais élevés qui y sont liés, et 45% déplorent la concurrence insuffisante entre les prestataires de services de paiement.

## SATISFACTION QUANT AUX POSSIBILITÉS DE RETRAIT ET DE RETOUR

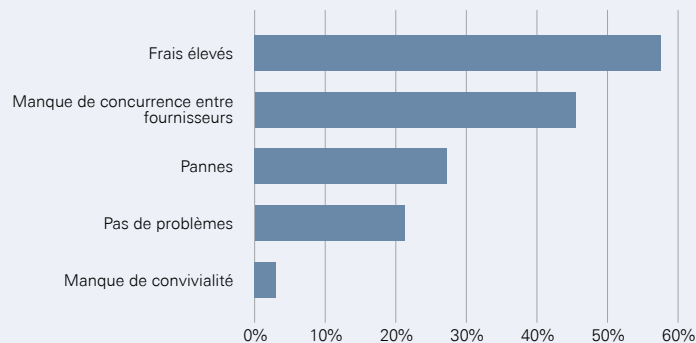
En %



Base: échantillon d'entreprises acceptant le numéraire (voir chiffres entre parenthèses).  
\* Pas de distinction entre billets et pièces en 2024.

## PROBLÈMES DANS LES PAIEMENTS SANS NUMÉRAIRE

En % (plusieurs réponses possibles)



Base: entreprises de l'échantillon restreint qui acceptent les paiements sans numéraire (33).

- Le fait que les entreprises de transports publics jugent insatisfaisantes les options de retrait et de retour d'espèces concorde avec leur intention de limiter l'acceptation de ce moyen de paiement (voir plus haut).
- L'insatisfaction des entreprises de l'échantillon restreint tient principalement aux coûts de retrait ou de retour des espèces.

- Dans l'échantillon large également, ces frais sont le problème le plus souvent cité (48%).

<sup>1</sup> Les données relatives à l'échantillon restreint ont été légèrement corrigées. Les graphiques faisant référence à cet échantillon pourraient donc différer quelque peu de la version originale.

# Annexe 1: Méthode

## REMARQUES MÉTHODOLOGIQUES

La BNS avait jusqu'ici mené deux types d'enquêtes auprès des entreprises: d'une part, une grande enquête sur l'utilisation des moyens de paiement par les entreprises (2021 et 2023); et d'autre part, une enquête plus limitée concernant l'acceptation des espèces (2024), réalisée auprès d'entreprises de la grande distribution et des transports publics, et portant sur des sujets spécifiques.

Les deux enquêtes, qui présentaient de nombreux points communs, ont été fusionnées en 2025 sous l'appellation Enquête sur l'utilisation des moyens de paiement auprès des entreprises, laquelle s'appuie sur un échantillon large et un échantillon restreint. Une partie seulement des questions posées tous les deux ans aux entreprises de l'échantillon large est soumise chaque année aux entreprises de l'échantillon restreint.

Cette réorganisation a été l'occasion de remanier intégralement et d'élargir les questionnaires. Les comparaisons d'une année sur l'autre ne sont donc pas encore possibles pour toutes les questions.

## ÉCHANTILLONS

### Échantillon large

La sélection des entreprises de l'échantillon large s'est appuyée sur le système d'échantillonnage du Registre des entreprises et des établissements (REE) de l'Office fédéral de la statistique (OFS). Le REE comprend toutes les entreprises et établissements de droit privé et public domiciliés sur le territoire suisse et y exerçant une activité économique.

Pour l'enquête de 2025, la population de l'échantillon large a été redéfinie. Au lieu d'inclure des entreprises de toutes les branches, l'échantillon ne se compose plus que d'entreprises des catégories NOGA suivantes<sup>1</sup>: commerce (G); hébergement et restauration (I); administration publique et défense; sécurité sociale obligatoire (O) arts, spectacles et activités récréatives (R); autres activités de services (S). En général, ces entreprises ont de nombreuses interactions directes avec la population et jouent donc un rôle particulièrement important dans le trafic des paiements quotidien.

Du fait de ce changement de méthode, les chiffres publiés cette année ne sont pas directement comparables avec ceux des éditions précédentes. Pour permettre une comparaison d'une édition à l'autre, les résultats des années précédentes ont été pondérés, dans le présent rapport, en fonction de la nouvelle population, et les parts ont été recalculées.

Au total, 8 964 entreprises ont été invitées par voie postale à participer à l'enquête, et 1 877 d'entre elles ont effectivement répondu au sondage en ligne (computer assisted web interview), soit un taux de réponse de 21%.

### Échantillon restreint

Les plus grandes entreprises du commerce de détail et des transports publics ont de nouveau été interrogées cette année en raison de leur importance dans le trafic des paiements quotidien. Au total, 73 entreprises retenues sur la base de leurs parts de marché ont été invitées à participer à l'enquête, et environ la moitié d'entre elles y ont répondu.

Lorsqu'une entreprise sélectionnée pour l'échantillon restreint avait aussi été retenue pour l'échantillon large, elle a été exclue de ce dernier. Ce cas de figure s'est produit pour six entreprises.

## PONDÉRATION

Comme pour les éditions précédentes, la composition de l'échantillon large a été définie de manière à pondérer plus fortement les grandes entreprises (mesurées par le nombre d'équivalents plein temps) que les petites. Ce principe permet de tenir compte du fait que les grandes entreprises comptent généralement davantage de succursales/points de vente donnant lieu à des contacts avec la population.

Pour assurer la meilleure représentativité possible de la population considérée, une procédure de pondération par cellule a été mise en œuvre: les réponses de chaque entreprise ont été pondérées en fonction de sa taille, de sa branche, de sa région linguistique et de sa part dans la population définie. Par conséquent, les parts et les nombres d'entreprises indiqués dans le rapport doivent être considérés comme pondérés.

<sup>1</sup> Développée par l'OFS, la Nomenclature générale des activités économiques (NOGA) est une classification des différents secteurs de l'économie suisse. Voir [Office fédéral de la statistique](#).

## Annexe 2: Glossaire

Terme	Description
Application de paiement	Forme de paiement mobile qui permet de régler des biens et services et de transférer de l'argent au destinataire de son choix. Les transactions correspondantes impliquent en général soit un virement (en cas de rattachement à un compte), soit un paiement par carte (en cas d'association avec une carte de débit ou de crédit), soit un transfert de monnaie électronique (en cas d'utilisation d'une application dans laquelle une somme d'argent a été chargée ou d'une carte prépayée).  Le paiement sur place requiert la lecture d'un code QR par le biais de la fonction sans contact et, en cas de règlement à un particulier, la saisie du numéro de téléphone. En Suisse, Twint est la principale application de paiement utilisée.
Canal de retrait et de retour d'espèces	Voie par laquelle les entreprises s'approvisionnent en billets et en pièces, et retournent leurs excédents de numéraire (par exemple distributeurs automatiques, guichets bancaires ou guichets de la Poste suisse et convoyeurs de fonds).
Convoyeur de fonds	Entreprise spécialisée dans le transport d'objets de valeur. Dans le présent rapport, il s'agit de transport de numéraire.
Paiement sur facture	Règlement d'une facture effectué à l'aide d'un code QR, avec eBill ou par recouvrement direct, que le paiement ait lieu par banque en ligne (ou e-banking), banque mobile (ou m-banking) ou bien à un guichet bancaire.
Virement	Exécution d'un paiement au moyen d'un IBAN ou d'autres coordonnées bancaires, mais sans code QR, que ce soit par banque en ligne (ou e-banking), banque mobile (ou m-banking) ou à un guichet bancaire.